

***Bilan des actions entreprises
par le MR en matière
d'économie, de commerce
extérieur, de tourisme et des
nouvelles technologies***

I. UNE WALLONIE PLUS ACCUEILLANTE

Zonings

- Comparativement à la Flandre ou aux Pays-Bas où il n'y a plus de place, la Wallonie dispose de beaucoup d'espace afin d'accueillir les entreprises. Les zones industrielles occupent actuellement 2,38% du sol wallon. Pourcentage auquel il faut ajouter une partie de la surface des zones urbanisées où habitats et entreprises se côtoient.

La Wallonie peut mettre à disposition des entreprises des zones industrielles à des prix relativement compétitifs. L'espace est une richesse de la Wallonie cela peut attirer énormément d'entreprises.

En outre, l'augmentation de l'espace disponible peut résulter aussi de la réhabilitation d'anciens sites industriels.

- Extension de nouvelles **zones d'activités économiques** prioritaires : 1579 hectares pour 39 zones, ¹ augmentant les zones industrielles disponibles en Wallonie de 8%.
- Les études d'incidence portant sur les ZAE ont été réalisées et le gouvernement wallon a pris position
- Meilleure structuration des ZAE en fonction de la nature de l'activité.
- Amélioration qualitative des zonings (loi expansion économique volet infrastructure) : équipement, paysage, mobilier urbain, environnement, crèches. (A titre indicatif : Wavre accueillera la 1^{ère} crèche de zoning pilot. Incitant au développement de crèches :500.000€ par module de 24 lits).
- Développement de bâtiments-relais.
- Raccordement des zonings aux réseaux de fibres optiques dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. 16,5 Mios d'euro vont être dégagés pour équiper 30 zonings en RW d'ici à la fin 2005. Actuellement, 1.100 km de fibres optiques sont posés en RW et 400 km de fibres échangés avec d'autres opérateurs.

¹ Parcs d'activités :

Hélicine-Jodoigne- Orp Jauche (72 Ha) Saintes (69 Ha) Nivelles-Sud (45 Ha) Sart Tilman (51 Ha)
Damré (25 Ha) Soumagne (23 Ha) Ster (16 Ha) Kayserbaracke (35 Ha) St Vith II (25 Ha)
Hannut (24 Ha) Geer (25 Ha) Hauts Sarts (48 Ha) Theux-Laboru (25 Ha) Baelen-eupen-Lontzen-
Welkenraedt (145 Ha) Centre Ardenne (79 Ha) Vecmont (20 Ha) Ste Eugénie (25 Ha)
Baillonville (20 Ha) Rhisne (70 Ha) Bouge (30 Ha) Gembloux (18 Ha) Baileux (27 Ha)
Beaumont (16 Ha) Dottignies (90 Ha) Comines (62 Ha) Vieille Haine (50 Ha) Biercée (40 Ha)
Soignies (50 Ha) Tournai-Lille (révision) (104 Ha) Ath-Ghislenghien (40 Ha) Leuze-Europe (60 Ha)
Viesville (70 Ha) Navagne (16 Ha) Lanaye (23 Ha) Malonne (2,8 Ha) Floreffe (13 Ha)
Sambreville (12 Ha) Vaulx (2 Ha) Pecq (11 Ha)

Attractivités des investissements étrangers

- *Accroissement du nombre d'attachés économiques et commerciaux : 54 en 1999 → 95 actuellement.*
- *Extension des activités de l'OFI*
 - *second poste à San Francisco*
 - *un poste à Chicago*
 - *ouverture d'un bureau à Tokyo*
- *Fusion des instruments AWEX–OFI afin de simplifier les instruments wallons et d'accroître nos moyens.*
- *De 2000 à 2002*
 - *Les investisseurs étrangers ont injecté 1,297 Mias d'euro parmi lesquels 872 Mios d'euros résultent d'extension,*
 - *Ils ont aidé 199 entreprises à s'installer*
 - *52 en 2000,*
 - *59 en 2001,*
 - *88 en 2002.*
 - *Parmi les 199 entreprises: 105 créations d'entreprises et 94 extensions,*
 - *Permettant la création de 4.815 emplois dont 3.058 résultent des nouvelles implantations².*

Incubateurs

- *Décision de développer un incubateur dans le multimédia à Mont Saint-Guibert (5.000 m²). Investissement de 20 Mios €.*

Objectifs :

- *Soutenir une vingtaine de spin-offs et start-up actives dans le domaine numérique,*
- *Centre d'archivage numérique pour TV,*
- *Centre de veille,*
- *Vitrine technologique.*

² *Dossiers traités directement par l'OFI en 3 ans*

- *324 dossiers ont été ouverts : 30 dossiers analysés en 2000*
 - 110 dossiers analysés en 2001*
 - 84 dossiers analysés en 2002*
- *Parmi lesquels : 72 % des investissements proviennent d'Europe*
 - 17 % des investissements proviennent des Etats-Unis*
 - 11% des investissements proviennent d'Asie-Océanie (Japon, Australie, Taiwan)*
- *réduction du nombre d'investissements perdus : 18 en 2000*
 - 8 en 2001*
 - 5 en 2002*

- *En outre, soutien à des incubateurs thématiques WSL par exemple spatial, biotechnologie,...*

Tourisme

- Approbation par le Parlement des 5 livres portant sur la réforme du Code du Tourisme. Cette réforme revoit et améliore
 - organisation du tourisme,
 - attractions touristiques,
 - hébergements touristiques,
 - itinéraires touristiques,
 - promotion,
 - ainsi que le projet de décret relatif aux infrastructures touristiques et portant sur la réforme du **CRAC** (15 Mios €).
- *Mise en place de 42 **maisons du tourisme** bénéficiant annuellement de 2,6 Mios d'euro leur permettant d'assurer leurs missions d'accueil et d'information.*
- *Développement du **tourisme fluvial** par la mise en place progressive des infrastructures nécessaires.*
Moyens accordés : Programme triennal de 6,5 Mios d'euro dont :
 - 2 Mios en 2002,
 - 2 Mios en 2003,
 - 2,5 Mios prévu pour 2004.
- *Création du fonds de **promotion touristique**. Répartition des co-financements européens affectés en matière de promotion touristique entre 2002 et 2006:*
 - Hainaut : 5.000.000 euro,
 - Liège : 5.992.000 euro,
 - Namur : 5.000.000 euro,
 - Luxembourg : 3.000.000 euro.
- **Professionnalisation** et promotion à l'étranger : dotation à l'office de promotion du tourisme Wallonie-Bruxelles d'un montant annuel avoisinant les 7 Mios d'euro.

- Développement de **produits attractifs** : Eau d'Heure et Bataille de Waterloo.
 - ➔ Eau d'Heure :
 - Programme d'investissements évalués à près de 10 Mios d'euro,
 - Financement pris en charge d'une part directement par la Région wallonne et d'autre part avec l'aide des cofinancements européens (phasing out de l'objectif 1 et de l'objectif 2 rural),
 - Homogénéisation progressive des organes de gestion et de commercialisation du site.
 - ➔ Waterloo :
 - Mise en place des structures,
 - Acquisition des biens immeubles pour un montant total de 9 Mios d'euro,
 - Lancement des procédures de marchés publics afin de réhabiliter et valoriser le site du champ de bataille de Waterloo.
- Campagne de communication valorisant et l'attractivité de la Wallonie : budget annuel de 2,5 mios d'€ (2001, 2002, 2003)

Fiscalité des entreprises (allègement)

- Allongement de la durée de l'exonération du précompte immobilier sur le matériel et l'outillage de 5 → 7 ans.
- Seuil d'exonération du précompte immobilier sur le matériel et l'outillage des entreprises est passé de 10.000 euro → 50.000 euro.
- Gel de l'indexation du précompte immobilier sur le matériel et l'outillage.

Bourses de préactivité

- Bourses de préactivité : aides destinées à favoriser la création d'entreprises innovantes : **164 bourses** accordées depuis fin 2001, montant moyen : +/- 13.000 €. A ce jour, **36 entreprises** ont déjà été **créées** au départ d'une bourse de préactivité.
- L'analyse du tableau ci-dessous révèle que la province du Hainaut est la première localisation de demandeurs de bourses de préactivité et de future implantation d'activité nouvelle.

Localisation des projets d'activités nouvelles	%	Localisation des demandeurs	% des demandes
Hainaut	27%	Hainaut	28,5%
Localisation activité non définie en RW	25%	Localisation activité non définie en RW	8%
Liège	18%	Liège	25,5%
Namur	14%	Namur	14%
Brabant Wallon	14%	Brabant Wallon	23,5%
Luxembourg	2%	Luxembourg	0,5%

Simplification administrative et e-government.

- Création d'un commissariat à la simplification administrative et mise en place d'une cellule E-gouvernement.

- Création d'un guichet unique pour les entreprises (coupole PME) et d'une banque carrefour (banque de données identitaires de toutes les entreprises wallonnes).
- Portail électronique de la création d'entreprise.
- Généralisation progressive du formulaire électronique et du traitement des dossiers de manière électronique (étude organisationnelle).
- Réduction des délais pour le traitement et l'octroi des aides : investissements, recherche, consultance, emploi et bourses de préactivité.

- Suivi informatique des dossiers portant sur les aides. Ce qui permet une plus grande traçabilité et transparence vis-à-vis des clients-usagers qui, en temps réel, peuvent savoir où en est leur dossier (quel service). Il s'agit du **projet "Caliope"**.
- Simplification du traitement des dossiers via la réforme des décrets d'expansion économique, volet PME mais aussi grâce à l'adoption de nouveaux arrêtés de délégation et à la conclusion de protocole relatif au contrôle des finances publiques avec le Ministre du budget.
- Attitude pro-active de l'administration : exemple : **échange de fonctionnaires et employés du secteur privé**, lancé début septembre 2003. A ce jour, 11 candidats dont 8 issus du secteur public et 3 des entreprises ont été désignées pour participer à l'expérience pilote.

2. UNE WALLONIE PLUS DYNAMIQUE

Faciliter l'accès au capital risque

- Création d'une **Coupole PME** (SOWALFIN)
 - Capital : 49 millions d'€,
 - L'ensemble de **ses moyens d'action s'élève à 1 milliard d'euro** (fonds propres + capacité d'emprunt + missions déléguées),
 - Regroupement d'instruments financiers existant en faveur des PME : garanties, prêts subordonnés, interventions des Invests. Guichet unique financier.
 - SOWALFIN a aidé pas moins de 2.000 entreprises wallonnes à concrétiser leurs investissements. Le nombre d'emplois créés au sein de ces entreprises est de l'ordre de 8.000.
 - Développement de produits nouveaux.
 - Préfinancement des interventions du fonds des calamités pour les PME,
 - Soutien à la filière bois par une garantie spécifique,
 - Garantie donnée aux PME qui participent aux 6^{ème} programme-cadre de la recherche de l'UE,
 - Soutien financier aux exportations wallonnes par la création de SOFINEX,
 - Mise en place d'un instrument de garantie en faveur des micro-crédits par la création de SOCAMUT (société de caution mutuelle),
 - Augmentation des capacités de garantie par le recours au FEI.

- Les activités financières de la Sowalfin couvrent :

- Octroi de garanties

En 2002,

- la Sowalfin a octroyé 9,5 Mios d'euro de garantie,
- pour un total de crédits bancaires octroyés de 19,4 Mios d'euro,
- crédits ayant permis d'effectuer des investissements pour un total de 23,4 Mios d'euro.

Le pourcentage moyen de couverture des crédits bancaires octroyés s'élève à 49%.

- Réassurance des sociétés de cautionnement mutuel

- montant total réassuré par la Sowalfin : 1,5 Mios d'euro,
- montant total des crédits octroyés : 8,6 Mios d'euro,
- montant total des investissements effectués : 10,8 Mios d'euro.

- Cofinancement via l'octroi de prêts subordonnés

- prêts accordés sont complémentaires aux prêts bancaires destinés aux PME occupant un maximum 50 personnes,
- le montant des prêts varie entre 50.000 et 250.000 euro mais n'excède pas plus de 40% du montage financier relatif à l'investissement proposé,
- ils s'étendent sur une durée maximale de 10 ans,

Dans le cadre des cofinancements, depuis 1998, la Sowalfin a pris en charge pas moins de 654 dossiers pour un montant total de 80,5 Mios d'euro.

➤ **Invests :**

Intervenant sous forme d'apports financiers, depuis leur création, les Invests wallons et leurs filiales ont

- investi plus de 460 Mios d'euro,
- dans pas moins de 1.300 PME de la Région,
- ce qui a permis la création d'environ 7.500 emplois.

➤ **SRIW**

- **Mission :**

- Intervenir financièrement à long terme dans des entreprises tant en Belgique qu'à l'étranger, menant des projets industriels ou de services et créant de la valeur ajoutée en Région wallonne.

- **Bilan :**

- Au cours de l'année 2002, le groupe SRIW a participé au développement de 77 entreprises au travers d'investissements souscrits à hauteur d'un peu plus de 110 Mios d'euro.
- Emplois concernés au sein de ces 77 entreprises : 10.472.

➤ **Création et pérennisation des fonds de pré amorçage et d'amorçage.**

- Injection de 8 Mios d'euro par la Région wallonne dans 2 fonds de pré-amorçage et d'amorçage, en partenariat avec la Sowalfin et les fonds créés par les universités.
 - Bénéficiaires visés : spin-off en biotechnologie essentiellement
- Salon capital-risque tenu à Louvain-la-Neuve et autres conférences
 - La conférence du capital risque de Louvain la Neuve veille, entre autre, à la rencontre entre les porteurs de projets et les investisseurs potentiels.
 - Organisation de foires, **colloques**, symposiums afin de permettre à un porteur de projet de rencontrer, en une fois, un panel d'acteurs (banquiers, business angels, institutions publiques...).

Réforme des lois d'expansion économique : 4 volets :

- Grandes entreprises
- PME
- Infrastructures
- Environnement - énergie

La philosophie : concentration des efforts sur des mesures visant l'amélioration de l'environnement des entreprises au sens large.

- Lignes de force de la réforme en ce qui concerne les **aides aux PME**
 - Introduction des délais de rigueur et simplification administrative,
 - Admission des professions libérales aux primes d'emploi. Les primes à l'emploi seront majorées de 30% (2500 € ↔ 3.250 €). Chaque année 9.000 primes d'emploi sont octroyées,
 - Reconnaissance des GIE et des entreprises d'économie sociale en qualité d'entreprise à part entière,
 - Prise en compte du travail intérimaire. Introduction du concept de clusters, réseau d'entreprises et spin-offs,
 - Prise en compte de la notion de qualité du travail et des relations sociales.
- Pour les **grandes entreprises** on peut relever :
 - L'évolution vers un système de négociation afin de limiter les effets d'aubaine et le saupoudrage des subventions,
 - L'obligation d'établir que l'aide est bel et bien obligatoire pour réaliser le projet,
 - L'intervention d'une commission chargée d'apprécier le caractère nécessaire de l'aide ainsi que les différents aspects du dossier,
 - L'allongement de la durée de l'exonération du précompte immobilier sur le matériel et l'outillage (5 → 7 ans).
- Les innovations de la réforme portant sur les **infrastructures** sont quadruples :
 - Se doter de moyens financiers adaptés à la nouvelle politique des zones d'activité économique prioritaires ,
 - Simplifier l'instruction des dossiers et rendre la procédure plus conforme aux conceptions actuelles de la transparence administrative et de la participation ,
 - Innover grâce à la possibilité de créer de nouveaux outils répondant à la demande des entreprises et du monde du travail,
 - Introduire la notion de partenariat privé/public afin d'améliorer le confort et le bien-être au travail du personnel.

➤ **Environnement-énergie :**

Veillant à promouvoir l'utilisation durable de l'énergie et la protection de l'environnement, des aides à l'investissement (allant jusqu'à 30% du coût éligible en matière d'environnement et 37,5% en matière d'utilisation durable de l'énergie) sont octroyées aux entreprises qui :

En matière environnementale :

- investissent afin de se mettre en conformité avec les nouvelles normes communautaires,
- mènent des actions de valorisation et de réductions des déchets dans le processus de production,
- investissent et dépassent de la sorte les normes communautaires existantes.

En matière d'utilisation durable de l'énergie :

- restreignent leur consommation d'énergie dans le processus de production,
- développent les énergies renouvelables,
- développent les installations de cogénération de qualité.

➤ Nombre d'emplois générés entre 1999 et 2002 par les investissements subsidiés

	1999	2000	2001	2002	total
Pour les grandes entreprises (loi de 1970)	809	662	906	501	2.878
Pour les petites entreprises (loi de 1978)	5.870	1.496	2.097	1.905	11.368
Objectifs 1,2,5B	2.015	174	711	2.210	5.110
Total	8.659	2.307	3.540	4.832	19.356

Au total ce sont pas moins de **19.356 emplois** qui ont été créés depuis 1999

➤ Nombre de décisions d'aide à l'investissement réalisé entre 1999 et 2002

	1999	2000	2001	2002	total
Pour les grandes entreprises (loi de 1970)	70	77	31	36	214
Pour les petites entreprises (loi de 1978)	2.285	1.590	2.215	1.736	7.826
Objectifs 1,2,5B + tubize	175	28	105	301	609
Total	2.530	1.695	2.351	2.073	8.649

Au total, **8.649 décisions d'investissements** ont été arrêtées en Wallonie entre 1999 et 2002.

➤ Engagements en Mios d'euro de la Région wallonne

	1999	2000	2001	2002	total
Pour les grandes entreprises (loi de 1970)	40,9	35,69	50,37	58	184,96
pour les petites entreprises (loi de 1978)	155	78	99,9	89,23	422
Objectifs 1,2,5B + tubize	90,647	13	49,92	81,25	234,817
total	287	126,69	200,19	228,48	842

Au total le montant d'aides régionales engagé est de 842 Mios d'euro. (crédit ordinaire) + 200 Mio € de crédit européens dont **un montant de 1.042 Mio € d'aides publiques.**

➤ Investissements subsidiés en Mios d'euro entre 1999 et 2002

	1999	2000	2001	2002	total
Pour les grandes entreprises (loi de 1970)	334	344,5	272	916,85	1.867,35
pour les petites entreprises (loi de 1978)	1349	529,7	718,9	613,69	3.211,29
Objectifs 1,2,5B + tubize	326,15	54	188,4	620,25	1.188,8
total	2.009,15	928,2	1179,3	2.150,79	6.267,44

Pour un total d'investissements subsidiés s'élevant à 6,247 Mias d'euro.

Aide à la consultance

- Examen de l'opportunité de ce type d'aide dans le cadre d'un audit. Pistes d'amélioration.
- Amélioration de **l'aide à la consultance** tant au niveau des octrois que de la qualité de l'aide (mobilisation des seniors consultants). Le traitement des dossiers a été simplifié (étude organisationnelle de la DGEE) et les délais de traitement ont diminué d'environ 33%.
- Dans le cadre des lois d'expansion économique, le taux d'intervention de la Région wallonne a été uniformisé (50% plafonné à 12.500 euro).

Pôles de développement économique (et logistique) par le biais notamment de la création de la SOWAER :

- **SOWAER :**
 - capital de départ → 87 Mios € en numéraire
→ 89 Mios € en apport en nature.
 - La SOWAER est chargée du développement et de la mise en valeur des infrastructures des aéroports et aérodromes wallons ainsi que du suivi des mesures d'accompagnement pour les riverains.
- Achat des terrains militaires sur l'aéroport de Liège :
 - Coût : 19,5 Mios pour l'achat des terrains + 31,5 Mios d'euro pour la reconstruction des infrastructures de l'armée sur de nouveaux terrains.
 - Superficie : 163 hectares destinés à l'expansion des pistes d'atterrissage.
- Les travaux visant à accroître l'aérogare de Liège-Bierset ont débuté en avril 2003 (fin des travaux printemps 2005).

- Coût: 8,6 Mio € pour la SOWAER et 23 Mio € à charge de la SAB,
- Le nouveau terminal pourra accueillir 1 Mio de passagers (actuellement environ 200.000),
- superficie globale sera de 16.000 m² (le double de la superficie actuelle).

➤ **Bierset** :

- +/- 4.000 emplois en 2002 et dans 4-5 ans 6.000 emplois.
- Croissance exceptionnelle du fret en 2002 avec 326.877 tonnes transportées
- Aéroport qui entrera, sous peu, dans le top 10 des aéroports européens pour le fret.

➤ **Charleroi** :

- 1,3 Mios de passagers. Croissance 2001 → 2002 de 65%.

Évolution du nombre de passagers transitant par BSCA				
2001	2002	8 premiers mois 2002	8 premiers mois 2003	objectif 2003
773.431	1.271.596	772402	1.157.392	1.700.000

- Croissance avoisinant les 50% pour les 8 premiers mois de 2003: 1.157.392 passagers transportés >< 772.402 en 2002,
- 600 emplois directs en 2002,
- Pour un chiffre d'affaire de 23,6 Mios d'euro. Croissance 2001 → 2002 de 49%.

➤ **Nuisances sonores**

- **Une autorité indépendante** (ACNAW) en matière de lutte contre les nuisances sonores a également été mise en place. Le financement de l'autorité des nuisances sonores est inscrit dans le budget aéroport à raison de 350.000 euro pour 2003.
- Mise en place d'une réglementation fixant les mesures d'accompagnement relatives aux riverains, locataires, troubles commerciaux.
- Mise en place d'une réglementation délimitant les zones du plan d'exposition au bruit.

Pôle image :

- Création de Wallimage. Moyens d'action : 10 Mios € en trois ans.

Modus operandi : préfinancement des tournages de programmes audiovisuels sous forme d'avance sur recettes avec une contrepartie dans le chef des producteurs en terme de dépenses en Région wallonne ou prise de participation dans le capital.

Bilan après 2 ans d'activités :

- Aide à la production de 20 longs métrages pour un montant total de 5 Mios d'euro, générant des retombées en Wallonie de l'ordre de 8 Mios d'euro,
 - Implantation de sociétés de services actives dans le secteur de l'image : Api studio, Cinéservices, Saga,
 - 40 emplois créés.
- Programme de soutien à l'utilisation des nouvelles technologies du son et de l'image : **Promimage** (Programme mobilisateur des hautes technologies de l'image et du son).
 - Budget 3,75 Mios d'euro,
 - Depuis sa création en 2000, il a permis à 29 projets industriels de voir le jour.
 - Création du Film financing Wallonia :
 - société prête à aider les réalisateurs dans le montage de leur production,
 - capital de base : 180.000 euro,
 - actionnaire pour un tiers : Sowalim et Wallimage.
 - Création du clusters du « film » et de la « maison du film », permettant de répertorier les paysages et décors susceptibles d'être utilisés dans un film.

Clustering

- Mise en réseau des entreprises ou clustering.
Objectif : transcender la logistique sectorielle afin de dégager une valeur ajoutée.
Création des clusters : céramique, bois, aéronautique, biotechnologie dans l'agroalimentaire, auto-mobilité, espace et recherche clinique, film... sur crédits ordinaires et 3 clusters (TIC, Textile et environnement) sur crédits cofinancés.
But: atteindre +/- 20 clusters pour la fin de la législature.
- Soutien également aux réseaux d'entreprises via l'UWE qui ont des projets à l'exportation.
- Soutien au programme E-government de grappage technologique.
 - 5 grappes en 2000
 - reconnaissance vocale, outils de programmation et nouveaux produits multimédia,
 - traitement du signal,
 - gestion intégrée et sécurisée du document électronique,
 - recyclage des réfractaires,
 - prototypage rapide.
 - 5 grappes en 2002
 - application des TIC au secteur de l'industrie graphique ;

- soudage par « friction malaxage » ;
- nutrition ;
- applications industrielles du génie logiciel ;
- mécatronique.

Animation économique

- Coordination volontariste de l'animation économique, tant dans le Hainaut que dans le bassin liégeois, en assurant la coopération entre les opérateurs publics et privés en contrepartie d'une aide financière. Celle-ci est conditionnée par la conclusion de conventions visant à ce que les opérateurs se concertent.
- Dans le cadre des **cofinancements européens** consacrés à l'animation économique, la part de la Région wallonne se chiffre à **23,5 Mios d'euro**.

Commerce extérieur

- Création de **SOFINEX**,
 - Société de financement à l'exportation, regroupant l'ensemble des outils financiers wallons dans le domaine du financement à l'exportation,
 - Mission : gérer les instruments touchant aux domaines de financement des exportations, de l'investissement et de la garantie,
 - Filiale commune de l'Awex-Sowalfin-SRIW,
 - Dotée d'un capital de 2,5 Mios d'euro et de moyens financiers de l'ordre de 20 Mios d'euro.
- Bon comportement des exportations wallonnes ces dernières années :
 - Les exportations wallonnes continuent à ne pas mal se comporter, et ce, malgré la conjoncture morose. En effet, nos exportations se sont accrues de 0,5 % en 2002 alors que sur la même période, la part des exportations belges régressait de 0,4%.
 - En moyenne, du 1^{er} janvier 1997 au 31 mars 2003, la **croissance moyenne annuelle des exportations wallonnes** s'élève à **9,4%**. Cette croissance moyenne a induit environ 80.000 emplois depuis 1997. Nous ne sommes donc pas loin de l'objectif de 10% fixé dans le contrat d'avenir.
 - D'après l'UWE, en 2002, la Flandre a vu ses exportations régresser d'environ 1% ; les Pays-Bas de 2,8% ; la France de 1,5% et le Nord-pas-de-Calais de 3,8 (alors que les exportations allemandes progressaient de 1,6%).
 - En 2003, la croissance des exportations wallonnes (+3,2%) devrait rester supérieure à la moyenne nationale (+ 2,9%).

Evolution des exportations belges et wallonnes en %			
2002		2003	
Belgique	Wallonie	Belgique	Wallonie
-0,4%	0,5%	2,9%	3,2%

Source : SES, note mensuelle de conjoncture wallonne, août 2003

- Afin de stimuler les instruments wallons et d'accroître nos moyens, la fusion AWEX-OFI a été décidée.
- Mission d'expertise confiée à Mr Xavier Desclé : explorer les divers domaines dans lesquels les entreprises wallonnes pourraient intervenir dans la reconstruction de l'Irak .

3. UNE WALLONIE RÉSOLUMENT Tournée VERS L'AVENIR

Accroissement des moyens dédiés à la R&D.

- En cinq ans (1998-2002), le **budget** public wallon a plus que doublé. Il est actuellement de 212 Mios €. Les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche sont passées de 1,8 % en 2000 à 2,2% actuellement. Si le rythme de croissance se maintient, l'objectif « 3% » sera atteint en 2012. La quote-part privée des dépenses atteint les 2/3 préconisés.
- Orientation de la recherche universitaire et de la recherche collective vers plus de **sélectivité** ainsi que vers une meilleure **valorisation économique** (charte de partenariat avec le CREF, appels à projets universitaires, décret permettant l'agrément et l'évaluation périodique des centres collectifs de recherche).
L'émergence de nombreuses spin-offs universitaires en découle notamment.
- Le développement de spin-offs universitaires est encouragé :
 - Un incitant financier de 8 Mios d'euro a été débloqué pour encourager le développement des spin-offs universitaires : 4 Mios sont réservés à la phase de pré-amorçage et 4 Mios à la structure d'amorçage des projets.
- Plus d'une centaine de **spin-offs** ont vu le jour grâce aux universités francophones. A titre d'exemple, les spin-offs nées au départ de l'ULg constituent désormais plus de 900 emplois à haute valeur ajoutée et 83 millions d'€ de chiffre d'affaires.
- Bourses **FRIA** (politiques croisées avec la Communauté française) :
 - Soutien financier de 4 ans accordé aux chercheurs en phase de doctorat qui se destinent à une carrière de recherche dans l'industrie et dans l'agriculture,
 - **80 chercheurs** bénéficient de cette bourse,
 - Montant annuel alloué : +/- **2 Mios €.**
- **Les programmes "First"**
 - Permettent à des jeunes chercheurs de se former à la fois dans une entreprise et dans une unité universitaire,
 - ont été recentrés sur 4 axes : spin-off, Hautes-écoles, Europe et Entreprises,
 - Au cours des 4 dernières années, 200 chercheurs ont été engagés par une aide "First". Sur base de leurs travaux, certains chercheurs ont créé une entreprise innovante.
- **Promotion de la culture scientifique** auprès des jeunes via les cyber-Ecoles : implantation de 20.000 ordinateurs dans les écoles. Ce qui représente un investissement de 50 Mios d'euro. Programme d'informatisation des bibliothèques publiques pour permettre aux lecteurs d'accéder à Internet.
- Sensibilisation des acteurs wallons à la participation au **6^{ème} programme-cadre** de l'Union européenne en matière de R&D. Création du « NCP Wallonie » en partenariat avec l'UWE.
 - **Budget du 6^{ème} programme cadre : 17,5 Mias d'euro.** Montant adressé aux 15 membres de l'UE et aux 10 nouveaux entrants,

- 110 participations wallonnes lors du 1^{er} appel lancé en 2003,
 - quasiment autant de participants retenus pour le 1^{er} appel que pour l'ensemble du 5^{ème} programme cadre,
 - **35 entreprises wallonnes** ont été évaluées positivement et seront financées au titre du 6^{ème} programme cadre.
- Ciblage sélectif des domaines d'avenir en terme de développement économique. Ceux-ci sont valorisés en priorité dans notre région grâce aux programmes **Prométhée I et II**. Il s'agit des secteurs suivants : matériaux chimiques, biens d'équipement aéronautique, biotechnologie, agroalimentaire, environnement, énergie, transport, logistique, TIC,...
- **Aides nouvelles** ou majorées pour les entreprises, visant à favoriser l'insertion des PME dans l'espace européen de la recherche
- Octroi automatique d'un complément de 25% maximum pour les PME qui participent à un projet relevant du 6^{ème} programme-cadre.
 - Relèvement de la subvention « Horizon-Europe » qui couvre les frais exposés pour préparer et introduire un projet de recherche relevant des programmes européens (2.500 € → 10.000 €).
 - Nouvelle aide en matière de brevets pour les PME afin de couvrir à 60% les dépenses exposées :
 - Préparation de la demande
 - Premier dépôt et extensions géographiques ultérieures
- Dispositif opérationnel dès ce mois de septembre 2003.

Valorisation des recherches universitaires

- Financement d'une partie des frais de protection des résultats des recherches universitaires.
→ budget moyen accepté à ce jour : 50%
- Prise en charge par le gouvernement wallon de
- 12 « valorisateurs » ;
 - Se voyant accorder un montant de 503.000 euro ;
 - Couvrant une période de 6 ans.
- Après 3 ans : 55% du budget total a été accordé à chaque « valorisateur » autrement dit 272.000 euro.

Pôles d'excellence

- Soutien financier à la création et au développement des activités d'une douzaine de « **pôles d'excellence** » via notamment les fonds européens.
- Ils relèvent des domaines suivants :
- Biologie moléculaire et génomique (Biovallée, Giga, Cart)
 - Chimie (Certeck) ;
 - Agroalimentaire (Agro Food Valley) ;
 - Informatique et télécommunications (CETIC, Multitel) ;
 - Matériaux (Materia nova, Pôle Métal, Centre Terre et Pierre, CEWAC, CRIF, INISMA et CRM) ;

- Aéronautique et spatial (Cenaero, Pôle spatial de Liège) ;
- CERDT : animation technologique, interface pôles d'excellence Hainaut Entreprises.

Technologie de la communication et de l'information

- Nouvelle législation portant sur l'E-business permettant à la RW d'aider financièrement les entreprises qui veulent intégrer les TIC. Le guide de l'E business aide de sont coté les Pme dans leurs démarches pratiques pour l'implantation de leur projet E-business.
- Quelques chiffres :
 - 95,6% des PME wallonnes possèdent au moins un PC,
 - 84,5% des PME wallonnes ont un accès à Internet (contre 76,6% en 2002),
 - parmi celles-ci 52,5% le sont via une ligne ADSL,
 - 41% d'entre elles possèdent un site Internet. L'accès des PME wallonnes à Internet s'est accru de 5% entre 2000 et 2001,
 - Mais uniquement 25% des PME connectées à Internet développent des applications E-business internes et 15,3% des entreprises pratiquent l'E-commerce,
 - **68,7%** des entreprises affirment avoir rencontré des **problèmes de sécurité informatique** (3 fois plus qu'en 2002),
 - Sur les 35 spin-offs universitaires créées au cours des 5 dernières années, 11 se situent dans le secteur TIC.
- Mise sur pied d'un programme cyberécoles qui a permis d'équiper nos écoles de 20.000 ordinateurs.
 - Enseignement primaire : 9.108,
 - Enseignement secondaire : 8.177,
 - Enseignement de promotion sociale : 1.655,

Ce programme a permis à 600.000 élèves de s'initier aux nouvelles technologies. La mise sur pied de ce programme a demandé un investissement de 50 Mios d'euro.
- Développement d'un programme d'informatisation des bibliothèques publiques pour permettre aux lecteurs d'accéder à Internet. Budget de l'opération : 245.500 € pour la période 2003-2005.
- Restructuration de l'AWT et nouvelles missions (nouveau contrat de gestion de l'AWT)
- Incubateur : cf supra.
- Dans le cadre du programme WIST, dont l'objectif est de susciter des recherches dans le domaine des produits, procédés et services, TIC, 24 projets ont été déposés et 12 retenus, pour un montant de 12.964.286 euros.

4. UNE WALLONIE OU LES MENTALITES SONT EN TRAIN DE CHANGER

Plan d'actions 4 X 4 pour entreprendre : 96 actions et un budget annuel de 2,5 Mios d'euro

- Le 20 octobre 2003 :
 - 56 actions sont opérationnelles
 - 13 clôturées
 - 18 en phase de préparation
 - 9 non démarrées

- 4 axes :
 - **Sensibiliser l'ensemble de la population à l'esprit d'entreprendre** notamment par
 - Publication au cours du 1^{er} trimestre 2003 d'un **livre** témoignages de femmes chefs d'entreprises « le **goût d'entreprendre au féminin** » suivi de l'organisation d'un séminaire (mars 2003) de femmes entrepreneurs,
 - **Création de la Fondation pour la Recherche et l'Enseignement de l'Esprit d'Entreprendre (FREE)**. Cet organe veille à coordonner et à valider les actions soutenant l'esprit d'entreprendre auprès d'un public composé de jeunes, d'entrepreneurs et du monde académique. Les actions adressées aux jeunes comprennent notamment : projet DREAM, mini entreprise, concours 1-2-3 go (800 projets ont été reçus depuis 2000 et 200 coaches et partenaires du projet ont aidé les porteurs de projet à développer leur plan d'affaires débouchant sur le développement ou création de 80 entreprises) projet ABS, projet Racine, l'édition d'un livre pour les jeunes de 14 ans, concours d'entreprises...
 - **Echange de fonctionnaires et employés du secteur privé**, lancé début septembre 2003. A ce jour, 11 candidats dont 8 issus du secteur public et 3 des entreprises ont été désignées pour participer à l'expérience pilote,
 - **Conférence de Louvain-la-Neuve « financement de high tech à no tech »** qui en est à sa 4^{ème} édition cette année. L'édition 2002 avait rassemblé près de 2.500 participants et 70 entreprises avaient eu l'occasion de présenter leur projet à un panel d'investisseurs.

Créer davantage d'entreprises

- Une **liste des obstacles et des problèmes liés à la création d'entreprises** a été rédigée et transmise au Gouvernement Fédéral en avril 2003,
- **Développement de l'outil Internet à disposition des entreprises**. Le site « goût d'entreprendre », le portail wallon création PME, le site MIDAS de même que les formulaires intelligents ont été développés,
- Création d'une **Task force pour le développement de nouveaux produits financiers**. Un groupe de réflexion s'est notamment penché sur l'accessibilité du capital-risque : Tante Agathe, SBIC, micro-crédit et le financement intégré,
- **164 bourses de préactivité** ont été octroyées depuis fin 2001,
- Soutien financier aux réseaux de **Business Angels** ainsi qu'à la Business Angel Academy développée par Solvay,

- Une brochure, promouvant le recours à l'**aide pro-déo des comptables fiscalistes** est parue fin décembre 2002.

Aides au développement des entreprises

- Mise sur pied de l'**Académie pour la Croissance des Entreprises (ACE)**, 14 entreprises ont fait parties de la 1^{ère} promotion ACE en 2003,
- Création de la **Maison de l'Entreprise Wallonne** auprès de l'Europe,
- Création de l'**Institut des Administrateurs (IdA)**. Un cycle de 5 journées de formation, abordant les outils pour une gestion de qualité, a débuté fin 2002 et se terminera le 2 février 2003. Vu son succès, cette action sera reconduite en 2004,
- Dans le but d'accroître la participation des entreprises wallonnes aux programmes de recherche européen, le « **National Contact Point** » pour le 6^{ème} programme cadre a été créé,
- Soutien aux **clusters**. 7 clusters ont été reconnus et financés par la RW,
- Soutien aux **grappes technologiques**,
- **Financement de brevets**, effectif depuis le 1^{er} septembre 2003,
- **Aide à la transmission d'entreprises** par la création d'un comité de pilotage, et l'idée de créer un institut pour la transmission d'entreprises,
- Accueil de **FUTURALLIA** en Wallonie en 2005, afin de favoriser des partenariats et alliances entre décideurs de PME et PMI,
- La **Conférence élargissement de l'UE** s'est tenue le 14 octobre 2003 et a réuni 250 personnes,
- La **Foire internationale de Gand** en octobre 2003, a connu un franc succès : 102.565 visiteurs, représentant 20% à 30% en moyenne de visiteurs en plus par jour par rapport à 2002,

Améliorer la gouvernance

- Réalisation d'une étude d'évaluation des services de soutien publics aux entreprises. Les conclusions ont été présentées le 8 octobre 2003 en séance plénière,
- Création le 3 mai 2002 d'un club Gouvernance,,
- Création d'un club des acteurs principaux.

Culture du succès

- Success stories, image de la Wallonie, foire de Gand (J. HENIN, URBAN TRADE, DRAGONE,...)
Attitude proactive de l'administration : exemple échange de fonctionnaires (administration – entreprises).

Améliorer le **climat social**.

Promotion de l'économie sociale.

- Réalisation par le CIRIEC d'un audit impartial sur le secteur
- Donner une assise décrétable aux agences-conseils et une subvention organique. Assainir le secteur et le structurer via un décret et un audit.
 - On recense actuellement une vingtaine d'agences conseils bénéficiant d'une subvention d'environ 17.500 euro

- *Changement apporté par le décret portant sur les agences conseils :*
 - *Institution d'une commission suivi pour structurer le secteur*
 - *Agrément des agences conseils*
 - *Octroi de subventions structurelles. Montant de base : 32.000 euro majoré par un incitant de 10.000 euro*
- *Signature avec l'autorité fédérale d'un accord de coopération : doublement de l'emploi et intégration des minimexés. Cet accord prévoit une augmentation budgétaire de 8,3 Mios € par rapport à 99.*
 - *Accroissement sensible des moyens dédiés à l'économie sociale passant de 1,24 Mios euro à 1,85 Mios euro (prévision du budget 2003)*
 - *Installation du CWESMA (septembre 2000).*
 - *Accroissement des moyens financiers dévolus à la SOWECSOM, outil wallon financier de l'économie sociale marchande : apport en capital effectué en 1999 : 1,61 Mios d'euro.*
 - *Coopératives d'activités : soutien aux structures d'accompagnement des chômeurs qui désirent s'installer dans une activité d'indépendant.*
 - *Micro-crédit : soutien et renforcement de l'accès au micro-crédit pour les publics défavorisés en vue de démarrer une activité.*
 - *Actionnariat salarié : débat et conférence sur le potentiel économique qu'offre l'actionnariat salarié (mars 2003, maison des parlementaires à Bruxelles) sur base du modèle espagnol des Sociudades Laborales.*
 - *Mise en place d'un plan de promotion cohérent de l'économie sociale porté par la coupole SAW.*
 - *Promotion du commerce équitable : dans l'optique d'un meilleur équilibre des richesses mondiales.*